

**Commune de LAGNICOURT-MARCEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 2 avril 2019 à 19 heures.

Le Conseil Municipal s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEGAND Francis, Maire en suite de convocation en date du 25 mars 2019 dont un exemplaire a été affiché en mairie.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 8

Etaient présents : DEGAND Francis, BEAUCHERON Stéphane, CAPELLE Karine, GRAUX M-Madeleine, LAVALLARD Hugues, LAVALLARD Nicolas, MISERON Fr-Xavier, QUATRELIVRE Claude.

Etait absent excusé : POUILLAUDE Bruno.

Secrétaire de séance : Mme CAPELLE Karine.

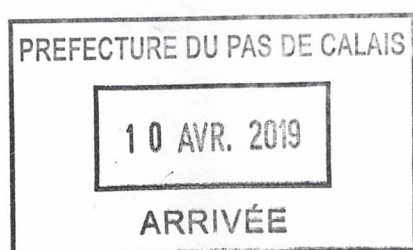
**Objet : Enquête publique exploitation d'un parc éolien par la Société Parc éolien des Quintefeuilles.**

La séance ouverte, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que par arrêté préfectoral du 1er mars 2019, une enquête publique a été ouverte sur la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire des communes de Haucourt, Cagnicourt et Villers-les-Cagnicourt présentée par la Société PARC EOLIEN DES QUINTEFEUILLES. Le dossier réglementaire est déposé en Mairie d'Haucourt où le public peut consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet jusqu'au 26 avril 2019.

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté précité, il appartient au Conseil Municipal de donner un avis sur cette demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire précité par la Société PARC EOLIEN DES QUINTEFEUILLES.

Après discussion, le Conseil Municipal donne à l'unanimité **un avis favorable** (8 voix POUR – 0 voix CONTRE – 0 abstention) à la demande formulée par la Société PARC EOLIEN DES QUINTEFEUILLES.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 8 avril 2019 et transmission en Préfecture le 9 avril 2019.



Pour copie conforme,  
Le Président  
F. DEGAND

